Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 055-215503764-20251201-DE_011_2025-DE

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Bar-le-Duc
NANTOIS - COMMUNE

Séance du lundi 01 décembre 2025

Délibération N° DE_011_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
6	6	6
Date de la convocation : 24/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
5	1	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un décembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE DE NANTOIS), sous la présidence de Marie Françoise NAVELOT-GAUDNIK.

Présents : Xavier GETTLIFFE, Patrick GIRROUARD, Annie BURNEL, Marie Françoise NAVELOT-GAUDNIK, Benjamin CORNOT, Aurélie TIMMERMAN
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Aurélie TIMMERMAN est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Prise de participation centrale solaire des Bussières

Madame le maire explique au conseil municipal la prise de participation centrale solaire des Bussières de la commune avec la société Escofi selon les modalités du contrat de développement ci-joint.

Après en avoir délibéré 5 pour et 1 contre accepte la participation centrale solaire des Bussières entre la commune et la société Escofi selon les modalités du contrat de développement.

Le conseil municipal autorise également le maire à signer la convention.

Fait et délibéré en séance
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,
Marie-Françoise NAVELOT

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Marie Françoise NAVELOT-GAUDNIK
Président de séance

Aurélie TIMMERMAN
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 055-215503764-20251201-DE_011_2025-DE